

Laïcité : La rectrice de Versailles quitte une école qui accueille des mères voilées

2-3 minutes



"Je comprends que ce n'est pas facile pour la directrice de définir les situations, poursuit la rectrice. Mais il existe une plateforme laïcité au niveau national et au niveau académique pour accompagner les enseignants et les directeurs d'école. On ne peut pas être résignés. Ce cas sera analysé". Selon Le Parisien l'incident a eu lieu le 7 novembre à l'école maternelle Charles de Gaulle de Clamart (92). La nouvelle rectrice de Versailles, Charline Avenel, a quitté l'école quand elle a vu deux mères voilées présentes dans la cour de l'école pour encadrer un atelier dans le cadre de la journée de lutte contre le harcèlement. Cet incident ne doit rien au hasard. La rectrice a décidé d'appliquer un arrêt de la cour administrative d'appel de Lyon pris le 23 juillet 2019 qui estime que des parents qui animent des ateliers doivent s'abstenir de tout signe religieux. Cet arrêt distingue les parents qui accompagnent les sorties des parents agissant dans les locaux scolaires. Surtout elle applique les incitations ministérielles à ne pas considérer comme "souhaitable" le port du voile, à considérer l'islamophobie comme une opinion recevable. Cet incident choquant et même violent qui selon Le Parisien a surpris tout le monde dans l'école, rejette un peu plus les parents musulmans hors de l'école et en fait des parents de seconde classe alors que rien sur le terrain ne le justifie. C'est aussi une injonction supplémentaire à rebours des propos sur l'autonomie des écoles.

[Dans Le Parisien](#)

[Blanquer et la laïcité de fermeture](#)

Par fjarraud , le vendredi 08 novembre 2019.